

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 29 SEPTEMBRE 2017

Extrait du registre des délibérations

Vitré, le 22 septembre 2017

**Objet : Réunion Conseil communautaire
 du 29 septembre 2017**

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
 Madame, Monsieur,

La prochaine réunion du Conseil communautaire est organisée le :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 à 20 h 30

A VITRE

**Centre culturel Jacques Duhamel
 (Auditorium)**

Vous trouverez, ci-joint :

- l'ordre du jour et ses annexes,
- le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2017.

Je vous laisse le soin d'examiner ces documents avant la réunion du Conseil communautaire.

En vous remerciant et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur, à l'assurance
 de mes sincères salutations.

Cordialement

Pierre MEHAIGNERIE

✕

<u>POUVOIR</u> (Pour les communes ayant au moins 2 conseillers communautaires)	<u>SUPPLEANCE</u> (Pour les communes ayant 1 conseiller communautaire)
M....., conseiller communautaire de la commune de ne pouvant participer à l'Assemblée Communautaire du VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 , donne pouvoir à M....., conseiller communautaire de la commune de pour voter en son nom pour l'ensemble des délibérations abordées lors de cette séance.	M....., conseiller communautaire titulaire de la commune de : informe le Président qu'il ne pourra participer à l'Assemblée Communautaire du VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 , et sera remplacé par M....., conseiller communautaire suppléant de sa commune pour voter l'ensemble des délibérations abordées lors de cette séance.
A.....le	A.....le
SIGNATURE :	SIGNATURE :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
 16 bis, boulevard des Rochers B.P. 20613 - 35506 VITRÉ Cedex
 Tél. : 02 99 74 52 61 - Fax 02 99 74 79 26 - c.agglo@vitrecommunaute.org - www.vitrecommunaute.org

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHAISE, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTTE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Désignation du secrétaire de séance (5.2.6)

Le Président de Vitré Communauté soumet à l'approbation de l'assemblée, la désignation du secrétaire de séance.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

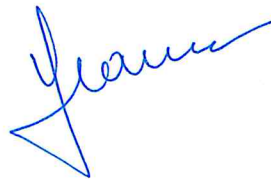
Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, désignent Teddy REGNIER, secrétaire de la présente séance.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77
Présents : 55
Votants (dont 8 pouvoirs) : 63

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre
le Conseil communautaire étant réuni à VITRE
après convocation légale,
Date de convocation : le 22/09/2017

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSAICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

**- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire
du 7 juillet 2017 (5.2.6)**

Le Président de Vitré Communauté soumet à l'approbation de l'assemblée, le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2017, visé par le secrétaire de séance, M. Teddy REGNIER et adressé à chaque conseiller communautaire.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Information du Conseil communautaire sur les décisions prises par le Bureau dans le cadre de sa délégation de compétence (5.2.6)

Séance du 26 juin 2017

DB 2017-042: Fonds de concours aux communes : mandat 2014-2020

Après étude des dossiers, les projets proposés sont les suivants :

Projets proposés au bureau communautaire du 26/06/2017

Commune	Date demande subvention	Date réception dossier complet	Description de l'opération	Montant HT opération	Montant subventions	Autres fonds de concours Vitré Cité déjà attribués	Fonds de concours Vitré Communauté	% subventions
MARPIRE	05/18/2017	05/18/2017	Révision du POS et sa transformation en PLU	38,611.50 €	5,220.00 €	- €	16,695.75 €	56.76%
MOUSSE	05/15/2017	05/15/2017	Réalisation d'enrobé à froid sur voies communales	48,547.06 €	- €	- €	23,123.53 €	47.63%
LA SELLE GUERCHAISE	04/27/2017	04/27/2017	Travaux de rénovation de la salle communale	17,019.88 €	- €	- €	8,509.94 €	50.00%
LA SELLE GUERCHAISE	04/27/2017	04/27/2017	Travaux de rénovation de la pagode	12,371.82 €	6,680.78 €	- €	2,845.52 €	77.00%
ETRELLES	06/08/2017	06/08/2017	Restructuration et mise en accessibilité de la Mairie et de ses abords	328,000.00 €	95,850.00 €	- €	116,075.00 €	64.61%
TOTAL							167,249.74 €	

Les membres du Bureau communautaire approuvent l'attribution du fonds concours 2014-2020 aux projets exposés ci-dessus.

DB 2017-043: Hôtel d'entreprises ZAC de la Gaultière à Châteaubourg – Avenant numéro 1 au bail dérogatoire avec la société STI3D ou toute société tierce s'y substituant

Les membres du Bureau communautaire décident :

- de signer un avenant au bail dérogatoire conclu avec la société STI3D, ou toute autre société tierce s'y substituant, afin de mettre à disposition un bureau supplémentaire, le bureau A 005 de l'Hôtel d'entreprises sis ZAC de la Gaultière à Châteaubourg, les nouvelles modalités du bail dérogatoire étant les suivantes :

- Date d'effet : 01/07/2017 jusqu'au 31/12/2017,
- Surface utilisée :
Bureaux n°A005 et A006 : 23,77 m²
Parties communes : 7,35 m²,
- Prix au m² mensuel : 8,28 € HT,
- Forfait mensuel pour charges, au m² : 2,57 € HT (forfait réactualisé à chaque anniversaire en fonction des dépenses réelles),
- Refacturation de la taxe foncière au prorata de la surface utilisée par rapport à la surface totale du bâtiment.

Soit un loyer mensuel HT de 257,64 €, hors charges, auquel s'ajoute la refacturation de la taxe foncière proratisée.

DB 2017-044 : Hôtel d'entreprises ZAC de la Gaultière à Châteaubourg – Mise en place d'un bail dérogatoire d'une durée de 6 mois avec la société SCREENY TECHNOLOGIES ou toute société tierce s'y substituant

Les membres du Bureau communautaire décident :

D'autoriser le Président à signer un bail dérogatoire pour la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 31 décembre 2017 avec la société SCREENY TECHNOLOGIES, ou toute autre société tierce s'y substituant, selon les conditions suivantes :

- Surface utilisée :
- Bureaux n°A120 à n°A121 : 32,44 m²
- Parties communes : 9,86 m²,

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

- Prix au m² mensuel : 8,28 € HT,
- Forfait mensuel pour charges, au m² : 2,57 € HT (forfait réactualisé à chaque anniversaire en fonction des dépenses réelles),
- Refacturation de la taxe foncière au prorata de la surface utilisée par rapport à la surface totale du bâtiment.

Soit un loyer mensuel HT de 350,27 €, hors charges, auquel s'ajoute la refacturation de la taxe foncière proratisée.

DB 2017-045 : Hôtel d'entreprises ZAC de la Gaultière à Châteaubourg – Bail dérogatoire avec la société UP - UTILITIES PERFORMANCE ou toute société tierce s'y substituant (Modifie la décision 2017-024)

Les membres du Bureau communautaire décident :

- de reporter la date de prise d'effet de ce bail dérogatoire, à compter du 1^{er} juillet 2017 pour une durée de 36 mois selon les mêmes conditions, à savoir :

- Surface utilisée :
 - o Bureaux n°A105 à n°A109 : 73,90 m²
 - o Parties communes : 22,47 m²,
- Prix au m² mensuel : 8,28 € HT,
- Forfait mensuel pour charges, au m² : 2,57 € HT (forfait réactualisé à chaque anniversaire en fonction des dépenses réelles),
- Refacturation de la taxe foncière au prorata de la surface utilisée par rapport à la surface totale du bâtiment.

Soit un loyer mensuel HT de 797,94 €, hors charges, auquel s'ajoute la refacturation de la taxe foncière proratisée ;

- d'autoriser le Président à signer le bail dérogatoire d'une durée de 36 mois avec la société UP – UTILITIES PERFORMANCE ou toute autre société s'y substituant selon les conditions précisées ci-dessus.

DB 2017-046 : Atelier-relais de la ZAC de la Gaultière à Châteaubourg – Avenant au bail dérogatoire avec la société DAO BRETAGNE ou toute société tierce s'y substituant

Les membres du Bureau communautaire autorisent le Président à signer un avenant au bail dérogatoire conclu avec la société DAO BRETAGNE, ou toute société tierce s'y substituant, à compter du 1^{er} juillet 2017, selon conditions tarifaires suivantes :

- Bureau occupés : A007 et A008 (29,55m²),
- Parties communes : 9,13 m²,
- Prix au m² mensuel : 8,28 € HT,
- Forfait mensuel pour charges, au m² : 2,57 € HT (forfait réactualisé à chaque anniversaire en fonction des dépenses réelles),
- Refacturation de la taxe foncière au prorata de la surface utilisée par rapport à la surface totale du bâtiment.

Soit un loyer mensuel HT de 320,27€, hors charges, auquel s'ajoute la refacturation de la taxe foncière proratisée.

DB 2017-047 : Hôtel d'entreprises de Vitré - signature de la convention d'hébergement temporaire avec la société SECURITEC INCENDIE ou toute société tierce s'y substituant.

Les membres du Bureau communautaire autorisent le Président à signer une convention d'hébergement temporaire avec la société SECURITEC INCENDIE, ou toute société tierce s'y substituant, spécialisée dans la sécurité incendie, à compter du 1^{er} juillet 2017, selon les conditions suivantes :

- Période de la convention : Du 01/07/2017 au 01/07/2018
- Espace occupé : Bureau n°5
- Surface occupée : 7,83 m²
- Loyer appliqué : 8 € HT/ m²/ mois (Majoration de 10% du loyer de base lors 4ème année de présence dans cet espace).
- Charges d'entretien par mois : 47 €

Soit un loyer mensuel de 109,64 € HT (cent soixante deux euros et vingt centimes) hors location de la salle de réunion.

DB 2017-048 : Atelier-relais de Taillis – Mise en place d'un bail dérogatoire d'une durée de 24 mois avec la société PRECISEO ou toute société tierce s'y substituant

Les membres du Bureau communautaire autorisent le Président à signer un bail dérogatoire avec l'entreprise PRECISEO, ou toute autre entreprise s'y substituant, selon les conditions ci-dessous :

- Bail dérogatoire de 24 mois à compter du 1^{er} juillet 2017,
- Espace occupé au sein de l'atelier-relais de Taillis : 550 m² d'atelier et 50 m² de bureaux, locaux sociaux,
- Mise en place d'un loyer progressif
 - de juillet à décembre 2017 : 250 € HT/ mois
 - de janvier à juin 2018 : 750 € HT/ mois
 - de juillet à décembre 2018 : 1 250 € HT/ mois
 - de janvier à juin 2019 : 1 750 € HT/ mois.

DB 2017-049 : Maison de l'emploi, des entreprises et de la formation du Pays de Vitré - Modification de la décision n°58 du Bureau communautaire du 5 décembre 2016 : Mise à disposition de la salle de visioconférence au profit de l'association Boutique de Gestion Ille-et-Vilaine (BGE Ille-et-Vilaine)

Les membres du Bureau communautaire décident :

- d'accorder à l'association BGE Ille-et-Vilaine, la mise à disposition à titre gratuit de la salle de visioconférence de la MEEF du Pays de Vitré, à raison d'une journée par semaine (le mercredi), du 26 juin 2016 au 30 juin 2018 (pour information, le tarif habituel de location journalière de cet espace est de 140 € HT) ;
- d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition.

DB 2017-050: Commission RSA élargie du Pays de Vitré : versement des fonds délégués par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine aux associations

Durant cette séance, et suite à l'instance technique de validation de mars 2017, il a été procédé à la validation des actions collectives d'insertion, développées notamment sur le territoire de Vitré Communauté en 2017, et que le Vice-président de la Commission RSA élargie, Jean-Noël BEVIÈRE, après consultation des membres, a proposé la répartition des fonds d'insertion délégués de la façon suivante :

Inser'volant 35	Auto-école associative	8 000 €
EPISOL – Solidarité Vitréenne	Alimentaire et ateliers d'insertion	5 000 €
Association pour l'Insertion Sociale 35	Ateliers cuisine- lien social	1200€
Le Relais Pour l'emploi, Association Intermédiaire	Location parc scooter	7500 €
Centre Social Pays de Vitré	Sorties familiales	1 650 €
Groupe Entraide Mutuelle vitré – Alisa 35	Lien social-santé	300 €
Service insertion Vitré Co.	Sortie mer public isolé	250 €
PAE de Chateaubourg Vitré Co.	Groupe de demandeurs d'emploi Ar Pauzig	500€
Centre social la Guerche de Bretagne	Touristes d'un jour.	250€
TOTAL		24650 €

Les membres du Bureau communautaire, autorisent le versement des sommes destinées aux actions collectives au titre des fonds d'insertion 2017 délégués par le Conseil Départemental Ille-et-Vilaine, telles que présentées dans le tableau ci-dessus.

DB 2017-051 : Convention de mise à disposition de parcelles, sises sur les communes de Chateaubourg et Domagné au lieu-dit "la Haye Marga", conclue avec la SAFER Bretagne

Dans l'attente de la viabilisation de ces terrains, la gestion de ces parcelles peut être confiée à la SAFER, dans le cadre d'une convention de mise à disposition dont les caractéristiques seraient les suivantes :

Lieu-dit	Références cadastrales	superficie	Période
Commune de Domagné La Haye Marga	I n° 11-15-16-242 et 243	13 ha 34 a 07 ca	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 janvier 2023
Commune de Chateaubourg La Haye Marga et la Haye Gervais	ZA n° 11-21-42-63-65-67-69	16 ha 31 a 17 ca	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 janvier 2023

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

Les parcelles ZA n°21 et 65 seront mises à disposition seulement à compter du 1er décembre 2017.

Les membres du Bureau communautaire décident :

- d'autoriser, afin d'assurer l'exploitation de ces parcelles, l'établissement d'une convention de mise à disposition près de la SAFER qui prend effet au 1^{er} juillet 2017 pour se terminer le 31 janvier 2023 ;
- d'autoriser l'occupation à titre précaire des parcelles susnommées moyennant une redevance annuelle de 4 447,86 € pour une surface de 29 ha 65 a 24 ca ; la redevance pour la première année sera de 2 097,76 € compte tenu d'une surface de 23 ha 97 a 44 ca ; des frais de dossier d'un montant de 200 € pour la mise en place de cette nouvelle convention seront facturés par la SAFER,
- d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition n° 35 16 0032 01 conclue avec la SAFER Bretagne ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

DB 2017-052 : Soutien au dernier commerce de sa catégorie de la Commune de Bais

Les membres du Bureau communautaire décident :

- d'octroyer à la commune de Bais une subvention de 20 000 € pour le projet susvisé conformément aux dispositions inscrites dans les délibérations du conseil communautaire du 4 mai 2015 et du 13 mars 2016 fixant les conditions d'octroi du dispositif de soutien au dernier et seul commerce de sa catégorie;
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

DB 2017-053 : Soutien au dernier commerce de sa catégorie de la Commune de Saint-Germain-du-Pinel

Les membres du Bureau communautaire décident :

- d'octroyer à la commune de Saint Germain-du-Pinel une subvention de 6 000 € pour le projet susvisé conformément aux dispositions inscrites dans les délibérations du conseil communautaire du 4 mai 2015 et du 13 mars 2016 fixant les conditions d'octroi du dispositif de soutien au dernier et seul commerce de sa catégorie;
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

DB 2017-054 : Soutien au dernier commerce de sa catégorie de la Commune du Pertre

Les membres du Bureau communautaire décident :

- d'octroyer à la commune du Pertre une subvention de 20 000 € pour le projet susvisé conformément aux dispositions inscrites dans les délibérations du conseil communautaire du 4 mai 2015 et du 13 mars 2016 fixant les conditions d'octroi du dispositif de soutien au dernier et seul commerce de sa catégorie;
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

DB 2017-055 : Mise à disposition de l'Office du tourisme du Pays de Vitré d'une tablette numérique pour la haute saison 2017

Les membres du Bureau communautaire autorisent le Président à signer une convention de mise à disposition gracieuse de l'Office de tourisme du Pays de Vitré d'une tablette numérique pour la haute saison 2017 qui pourra ainsi aller à la rencontre des visiteurs « hors les murs ».

DB 2017-056: Convention annuelle d'objectifs avec le Club Vitréen de Natation (CVN)

Les membres du Bureau communautaire décident :

- de valider la convention annuelle d'objectifs avec le Club Vitréen de Natation pour la saison sportive 2017-2018.
- d'autoriser le Président à la signer ainsi que toutes les pièces utiles à sa mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau communautaire émettent un avis favorable à l'unanimité des votants.

DB 2017-057 : Convention de mise à disposition et d'utilisation de la piscine du Bocage par le Club Vitréen de Natation (CVN)

Les membres du Bureau communautaire décident :

- de valider la convention de mise à disposition et d'utilisation de la piscine du Bocage par le Club Vitréen de Natation pour la saison sportive 2017-2018 ;
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces utiles à sa mise en œuvre.

DB 2017-058 : Convention d'attribution de créneaux de la piscine du Bocage à l'Hôpital de jour La Clairière

Les membres du Bureau communautaire décident :

- de valider la convention d'attribution d'un créneau hebdomadaire,
- d'autoriser le Président à la signer ainsi que toutes les pièces utiles à sa mise en œuvre.

DB 2017-059 : Points Information Jeunesse de Vitré Communauté - Coopérative Jeunesse de Services (CJS) : signature d'une convention de partenariat avec le coopérative Elan Créateur

Les membres du Bureau communautaire décident :

- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat ;
- d'autoriser le versement de la somme de 8 000 euros à Elan Créateur pour la mise en place et la réalisation de cette action 2017.

DB 2017-060 : Signature de la convention de mise à disposition des bâtiments dits de Château Marie (corps principal, garage et conciergerie) à Vitré pour l'aménagement et l'installation du siège de Vitré Communauté

Les membres du Bureau communautaire décident :

- de solliciter la résiliation des conventions de mises à dispositions des bâtiments suivants :
Château-Marie - Garage - Conciergerie
- de valider les termes de la convention de mise à disposition, par la Ville de Vitré à Vitré Communauté, de l'ensemble des bâtiments du Château-Marie, du garage et de la conciergerie, sis 16 bis boulevard des Rochers à Vitré, ce à titre gracieux et avant leur cession définitive à la Communauté d'agglomération ;
- d'autoriser le Président à signer ladite convention.

Séance du 28 août 2017

DB 2017-061 : Parc d'activités de La Grande Haie à Vitré - Cession d'un lot au profit de la SCI CORNER EDGE ou toute autre société tierce s'y substituant

Considérant la volonté de la SCI CORNER EDGE d'acquérir le lot 36 sud situé sur le Parc d'activités de La Grande Haie à Vitré en vue d'y installer son activité de laser game ; un contrat de réservation précisant les conditions techniques, administratives et financières de la vente ayant été signé et un acompte de 10% versé ;

Considérant la volonté de l'entreprise de bénéficier d'un échelonnement pour le paiement du terrain, à savoir 10 % lors de la signature du contrat de réservation, 20 % à la date de signature de l'acte et 70 % à la date de démarrage de l'activité (approximativement mars/ avril 2018) ;

Considérant que ce terrain représente une superficie de 4 854 m² environ, moyennant un prix de vente de 22 € HT/m² soit un total 106 788 € HT, auquel s'ajoute la TVA sur la marge (Marge = 20,07 € HT/m²), et que l'avis des domaines a été sollicité ;

Considérant la création d'une voie en 2014, par Vitré Communauté, afin de permettre la desserte des lots 36 nord, 36 sud et du lot de la SAS PINEL ainsi que la décision de répercuter le coût financier de cet aménagement sur les 3 lots sus mentionnés, à parts égales, à savoir 6 720 € chacun ;

Les membres du Bureau communautaire décident :

- d'approuver les conditions de la vente du lot 36 sud du Parc d'activité de la Grande Haie (Vitré), telle que précisée ci-dessus, au profit de la SCI EDGE CORNER ou toute autre société s'y substituant, en y incluant la quote-part des travaux engagés pour la création d'une voie de desserte,
- de confier la rédaction de l'acte de vente à Maître Chaudet, notaire à Vitré, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'acte de vente et tous les documents s'y rapportant.

DB 2017-062 : Contribution de la communauté d'agglomération au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Les membres du Bureau communautaire décident :

- D'accorder à la Caisse d'Allocations Familiales la participation annuelle de la Communauté d'agglomération de Vitré Communauté d'un montant de 5 918 € au titre du Fonds de Solidarité Logement;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

DB 2017-063 : Soutien au dernier commerce de la commune de PRINCE

Les membres du Bureau communautaire décident :

- D'octroyer à la commune de Princé une subvention de 6 600 € pour le projet susvisé, conformément aux dispositions inscrites dans les délibérations des conseils communautaires du 4 mai 2015 et du 13 mars 2016 fixant les conditions d'octroi du dispositif de soutien au dernier et seul commerce de sa catégorie ;
- D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

DB 2017-064 : Financement de l'étude "centre bourg" de la commune de RANNEE

Les membres du Bureau communautaire décident :

- D'octroyer à la commune de RANNEE une subvention de 4 000 € pour le projet susvisé conformément aux dispositions inscrites dans la délibération du conseil communautaire en date du 17 mars 2017 ;
- D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

Le Conseil communautaire, prend acte de cette information.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRÉ, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRÉLLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSÉICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRÉ, Anne CHARLOT - VITRÉ, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRÉ, Jean-Pierre LEBRY - VITRÉ, Michèle PRACHT - VITRÉ, Hervé UTARD - VITRÉ

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LÉBOUC donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Information du Conseil communautaire sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation de compétence (5.2.6)

DP 2017-031 : DECISION DU PRESIDENT portant attribution du marché n° 2017VC10 pour la création du site internet de Vitré Communauté

Le Président de Vitré Communauté décide d'attribuer le marché à la société CREASIT, pour un montant (après mise au point technique et négociation) de 13 710,00 € H.T., correspondant à la solution de base + options N° 1 et N° 3. A la prestation de base, s'ajoutera un coût annuel de maintenance de 850,00 € H.T.

DP 2017-032 : DECISION DU PRESIDENT portant signature d'un marché n°2017VC11 pour l'exécution de services de transports publics réguliers créés pour assurer, à titre principal et à l'intention des élèves, la desserte des établissements scolaires sur le territoire de Vitré Communauté - Ligne LG15

Le Président de Vitré Communauté décide de signer le marché n°2017VC11, avec la société de transport PINEAU, pour l'exécution de services de transports publics réguliers créés pour assurer, à titre principal et à l'intention des élèves, la desserte des établissements scolaires sur le territoire de Vitré Communauté – Ligne LG15 pour un montant estimatif annuel de 45 988,59 € H.T.

DP 2017-033 : DECISION DU PRESIDENT portant attribution d'un marché à procédure adaptée pour la fourniture et la pose de panneaux de signalétique extérieure (panneaux de départ de randonnée)

Le Président de Vitré Communauté décide d'attribuer le marché n° 2017VC18 à l'entreprise CAP OUEST Signalétique (56204 La Gacilly) pour la fourniture et pose de 18 panneaux de signalétique extérieure (panneaux de départ de randonnée) pour un montant de 13 418,82 € H.T.

DP 2017-034 : DECISION DU PRESIDENT : Convention Crions de couleurs - prêt structure gonflable

Le Président de Vitré Communauté décide de signer la convention de mise à disposition gratuite, avec l'association « Crions d'couleurs », d'une structure gonflable pour la piscine communautaire AQUATIDE d'Argentré du Plessis, dans le cadre d'animations, du 17 juillet 2017 au 21 Juillet 2017.

DP 2017-035 : DECISION DU PRESIDENT portant attribution du marché n°2017VC19 pour des prestations de déménagement des services de Vitré Communauté

Le Président de Vitré Communauté décide d'attribuer le marché n°2017VC19 à la société EVRAS DEMENAGEMENT (35000 Rennes) pour un montant de 5 115,16 € HT et correspondant aux besoins de Vitré Communauté pour des prestations de déménagement, manutention, d'objets mobiliers, de matériels et de documents divers.

DP 2017-036 : DECISION DU PRESIDENT portant attribution d'un marché à procédure adaptée pour l'acquisition de matériel de reprographie

Le Président de Vitré Communauté décide d'attribuer à l'entreprise ASI de Châteaubourg (35220) un marché pour l'acquisition de trois appareils de reprographie multifonction, pour un montant total de 6 900,00 € H.T.

DP 2017-037 : DECISION DU PRESIDENT Hôtel d'entreprises ZAC de la Gaultière à Châteaubourg - Mise en place d'un bail dérogatoire de 5 mois avec la société CEFOP ou toute société tierce s'y substituant

Le Président de Vitré Communauté décide de signer un bail dérogatoire, pour la période allant du 1er août au 31 décembre 2017, avec la société CEFOP, ou toute société tierce s'y substituant, selon les conditions suivantes :

- Surface utilisée :
 - Bureau A018 non meublé : 18.07m²
 - Parties communes : 5.58m²
- Prix au m² mensuel : 8.28€ HT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le

4 OCT. 2017

- Forfait mensuel pour les charges au m² : 2.57€ HT (forfait réactualisé à chaque anniversaire en fonction des dépenses réelles)
- Refacturation de la taxe foncière au prorata de la surface utilisée par rapport à la surface totale du bâtiment

Soit un loyer mensuel HT de 195.86 €, hors charges, auquel s'ajoute la refacturation de la taxe foncière proratisée.

DP 2017-038 : DECISION DU PRESIDENT portant attribution d'un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable

Le Président de Vitré Communauté décide d'attribuer le marché pour le raccordement électrique du poste de relèvement des eaux usées de la zone de la Pimotière à Châtillon en Vendelais, à la société ENEDIS, pour un montant de 1 294,85 € T.T.C. et décide de sa signature.

DP 2017-039 : DECISION DU PRESIDENT - Parc d'activités de la Route de La Guerche à Vitré - Cession d'un lot au profit de Monsieur GUILLON ou toute personne tierce s'y substituant

Le Président de Vitré Communauté :

Décide : de vendre la parcelle CT 564 au profit de Monsieur GUILLON, selon les conditions évoquées précédemment.

Décide : de confier la rédaction de l'acte notarié en l'étude de Maître BUIN, Notaire à Vitré.

DP 2017-040 : DECISION DU PRESIDENT portant signature d'un avenant au marché n°2014023 pour l'exploitation du réseau de transport urbain – Ligne ETV.com

Le Président de Vitré Communauté décide de signer avec la société KEOLIS ARMOR, titulaire du marché n°2014023, un avenant n°3 d'un montant de 7 502,07 € HT (montant annuel prix de base) correspondant à l'ajout, à compter du 4 septembre 2017, d'une rotation supplémentaire à 18h29 sur la ligne ETV.com.

DP 2017-041 : DECISION DU PRESIDENT - Mise à disposition temporaire d'un espace de conservation par la Ville de Vitré pour l'accueil d'archives communautaires

Le Président de Vitré Communauté décide de signer la convention de mise à disposition à titre gratuit, par la Ville de Vitré, d'un espace de conservation, sur le site des archives au 27 rue des Eaux à Vitré, en vue d'accueillir les archives de Vitré Communauté, du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} avril 2018.

DP 2017-042 : DECISION DU PRESIDENT - Location bureau supplémentaire - entreprise Utilities Performance - Hôtel d'entreprises de Châteaubourg

Le Président de Vitré Communauté :

Décide d'accorder à l'entreprise Utilities performance la possibilité de louer ce bureau supplémentaire A111 aux conditions suivantes :

- surface totale utilisée :

- 85,76m² de bureaux - 26,08m² de parties communes

- Prix au m² mensuel : 8,28 euros HT

- Forfait au m² mensuel pour charges : 2,57 euros HT (forfait réactualisé à chaque anniversaire en fonction des dépenses réelles)

- Refacturation de la taxe foncière au prorata de la surface utilisée par rapport à la surface totale du bâtiment
Soit un loyer mensuel HT de 926,00 euros hors charges auquel s'ajoute la refacturation de la taxe foncière proratisée.

Décide de signer la convention d'occupation précaire selon les conditions, ci-dessus, énoncées.

Le Conseil communautaire, prend acte de cette information.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Modification du règlement intérieur (5.2.1)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 5211-1 alinéa 2 et L 2121-8 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération n°321 du 26 septembre 2014 par laquelle le conseil communautaire a adopté son règlement intérieur ;

Considérant la nécessité de le mettre en conformité avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires et la volonté des élus de modifier certaines pratiques ;

Il vous est proposé d'adopter le règlement, ci-joint, tel que modifié.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Contrat de territoire 2017-2021 : programmations actions volet 2 (8.4.2)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu les délibérations de l'assemblée départementale en date des 17 juin 2016, 29 septembre 2016, 15 et 16 décembre 2016 impulsant le dispositif « contrat départemental de territoire – 3ème génération » et en décidant les nouvelles modalités et validant la convention type ;

Vu le courrier du Président du Conseil Départemental du 13 février 2017 informant du souhait de reconduire l'enveloppe et définissant les nouvelles modalités d'accompagnement ;

Vu l'orientation favorable du bureau communautaire du 28 août 2017 ;

Vu l'avis du comité de pilotage territorial réuni le 11 septembre 2017, sur la programmation du volet 2 (investissement) du contrat départemental de territoire, pour la période 2017-2021 ;

Considérant que le département d'Ille et Vilaine propose aux intercommunalités de les accompagner sur la base d'un projet de territoire élaboré localement. L'objectif vise à déterminer les actions prioritaires du territoire, ensuite mises en œuvre par les acteurs locaux et accompagnées financièrement par le Département ;

Considérant qu'il est prévu une enveloppe de 4 796 204€ pour financer les projets d'investissements du territoire sur la période 2017-2021 ;

Considérant la nécessité d'arrêter la programmation des actions ;

Il vous est proposé de valider les actions dont la liste est jointe en annexe pour inscription au volet 2 du contrat départemental de territoire.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le

- 4 OCT. 2017

Contrat départemental de territoire 2017-2021

Communauté d'agglomération Vitré Communauté

Proposition de programmation du volet 2 - Comité de pilotage territorial du 11/09/17

Maitre d'ouvrage	Type de projet	localisation de l'action	coût estimé	calendrier prévisionnel	Montant de subventions proposé	Taux de subvention
Argentré du Plessis	Construction d'une salle de réunion mutualisé	Argentré du Plessis	350 000 €	2018-2019	64 248 €	18,36%
	Construction d'une nouvelle médiathèque	Argentré du Plessis	800 000 €	2019-2020	146 853 €	18,36%
Bais	Acquisition et rénovation d'un commerce et d'un logement social	rue du Dr Lebreton à Bais	150 000 €	2018	8 000 €	5,33%
	Création d'un pôle jeunesse - enfance	rue du trésor à Bais	800 000 €	2020	146 853 €	18,36%
Bréal sous Vitré	Restructuration d'un bâtiment communal en logement meublé (accueil d'urgence)	Bréal sous Vitré	60 000 €	2019	8 000 €	13,33%
Champeaux	Création-amélioration d'un logement locatif social dans le centre bourg de Champeaux	Champeaux	80 000 €	2017	8 000 €	10,00%
	Construction d'une nouvelle médiathèque	Châteaubourg	2 500 000 €	2019	458 915 €	18,36%

Chateaubourg	Construction d'une Maison de l'enfance et de la parentalité (accueil de loisirs, RAM, PMI, Asso. Maternelles, Ass. Parentale, ...)	Châteaubourg	2 500 000 €	2019	458 915 €	18,36%
Domagné	Opération d'acquisition-amélioration permettant la réalisation de 4 logements locatifs sociaux communaux	5 rue Saint André à Domagné	600 000 €	2018	32 000 €	5,33%
Domalain	Construction d'une salle polyvalente	Domalain	1 700 000 €	2018	312 062 €	18,36%
Erbrée	Création de deux logements locatifs sociaux en cœur de bourg à la place d'un bati communal non valorisé	8 place des Ormes - Erbrée	300 000 €	2018	16 000 €	5,33%
Gennes-sur-Seiche	Transformation de l'ancienne mairie en deux logements locatifs sociaux communaux	28 rue Jean de Gennes	120 000 €	2017	16 000 €	13,33%
La Guerche de Bretagne	Rehabilitation des locaux scolaires désaffectés de la Providence et mise en valeur de la chapelle existante	La Guerche de Bretagne	825 000 €	2018 -2019	151 442 €	18,36%
	Rénovation de la salle polyvalente de la Vannerie	La Guerche de Bretagne	675 000 €	2018	123 907 €	18,36%
Montautour	Opération d'acquisition- amélioration pour un logement social en centre ville au dessus d'un commerce	6 rue Notre Dame	150 000 €	2017	8 000 €	5,33%
	Création d'un gîte rural et bar associatif dans l'ancien presbytère	Montautour	550 000 €	2017	100 961 €	18,36%

Montreuil sous Pérouse	Rénovation et isolation de la salle des sports avec Landavran	Montreuil sous Pérouse	500 000 €	2018	91 783 €	18,36%
Saint Aubin des Landes	création d'un pôle jeunesse - culture (bibliothèque, jeunesse, petite enfance, ...)	Saint Aubin des Landes	700 000 €	2018	128 496 €	18,36%
Saint Germain du Pinel	Opération d'acquisition amélioration d'un logement locatif social	1 rue du Pinel à Saint Germain du Pinel	150 000 €	2017	8 000 €	5,33%
Torcé	Création de deux logements pour l'accueil de personnes âgées dans l'ancien presbytère	Torcé	300 000 €	2018	16 000 €	5,33%
Val d'Izé	Construction d'une médiathèque	Val d'Izé	1 000 000 €	2020	183 566 €	18,36%
	Création de deux logements locatifs sociaux en cœur de bourg à la place de logements communaux privés	10 et 12 place Jean Poirier à Val d'Izé	200 000 €	2018	16 000 €	8,00%
Visseiche	Aménagement d'un foyer polyvalent et restructuration des vestiaires	Visseiche	150 000 €	2020	27 535 €	18,36%
	création de deux logements locatifs sociaux dans une maison de bourg acquise par l'EPF	Visseiche	300 000 €	2018	16 000 €	5,33%
Vitré	Plan lumière centre historique	Vitré	1 500 000 €	2017 à 2019	275 349 €	18,36%
	Patrimoine historique – restauration château (Tour sans Nom, Tour Montafiant, courtière nord, courtière sud-ouest)	Vitré	1 420 000 €	2018	260 664 €	18,36%
	Equipements sportifs – création d'un terrain synthétique	Vitré	600 000 €	2017 / 2018	110 140 €	18,36%

Bailleur social non défini	Opération d'acquisition-amélioration de 4 logements locatifs sociaux par un bailleur social	13 rue de la borderie à Vitré	600 000 €	2018	32 000 €	5,33%
Vitré Communauté	Voie verte Vitré - Fougères	Vitré Communauté	600 000 €	2017	110 140 €	18,36%
	Aménagement base de loisirs Parking	Saint M'Hervé	350 000 €	2019	64 248 €	18,36%
	Club des Jeunes de l'Aurore - rénovation de la toiture du centre aéré du Moulin de la Haye	Erbrée	180 000 €	2018	33 042 €	18,36%
Tiers privés	Aurore Vitré - Extension et rénovation des équipements de la Poulrière	Vitré	2 200 000 €	2018	403 920 €	18,36%
TOTAL			22 910 000 €		3 837 038 €	
RELIQUAT NON AFFECTE POUR REVOYURE 2019					959 166 €	
TOTAL					4 796 204 €	

Synthèse par thématique	Nombre de dossiers	Part de dossiers sur thématique	Montant de subventions
Lecture publique	3	9%	789 334 €
Sport	5	15%	697 626 €
Services de proximité	4	12%	601 179 €
Enfance	1	3%	458 915 €
Tourisme	2	6%	339 597 €
Habitat	13	38%	335 442 €
Jeunesse	3	9%	308 391 €
Patrimoine	1	3%	260 664 €
Culture	1	3%	151 442 €
Déplacements	1	3%	110 140 €

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

**- Création d'un fonds de concours exceptionnel : reversement participation
Certificats d'économies d'énergie (7.8)**

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération prise en conseil communautaire du 15 novembre 2013 ;

Considérant que le partenariat conclu avec la société Alma consulting Group, à présent dénommé AYMING prévoyait la valorisation des certificats d'économies d'énergie des projets des communes et de Vitré Communauté ;

Considérant que pour les deux dernières opérations des communes de Mondevert et de Saint Christophe-des-Bois, le partenaire n'a pu verser la participation financière qu'en juin 2017 du fait de la difficulté à trouver un acheteur et que le versement a été perçu par Vitré Communauté en lieu et place des deux communes ;

Considérant la nécessité de reverser la somme perçue aux deux communes en question pour les opérations suivantes:

- Mondevert: rénovation de la salle polyvalente: 759,21€
- Saint Christophe des Bois: rénovation salle multifonction: 328,87€

Il vous est proposé de créer un fonds de concours exceptionnel afin de reverser à ces deux communes les sommes indiquées.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Rapport des actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes (5.2.6)

Le Président expose :

Vu l'article L. 243-7-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant le Rapport rendu par la Chambre régionale des comptes sur la gestion de Vitré Communauté de 2011 à 2014 qui a fait l'objet d'une présentation en conseil communautaire lors de la séance du 30 septembre 2016 ;

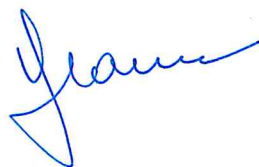
Considérant qu'un rapport est établi dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives concernant les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre ;

Considérant le document de synthèse présenté en annexe ;

Le Conseil communautaire prend acte de ce rapport sur les actions entreprises suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Approbation du rapport définitif de la Commission d'évaluation des charges transférées liées aux services communs «Application du Droit des Sols (ADS) pour les années 2015 et 2016 et du conseiller en Énergie Partagé du 1er juillet au 31 décembre 2016» (5.7.8)

Le Président expose :

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C ;

Vu la délibération n° 387 en date du 12 décembre 2014, validant la création du service ADS (Application du Droit des Sols) ;

Vu la délibération n° 77 en date du 29 avril 2016, validant la création du service CEP (Conseil en Energie Partagé) ;

Vu les conventions définissant les modalités d'évaluation du coût des services communs ;

Vu les travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, CLECT du 14 septembre 2017 portant sur l'évaluation des services communs cités en objet ;

Considérant que le rapport de la CLECT a pour objet de définir l'évaluation du coût définitif qui sera prélevé sur l'attribution de compensation des communes ;

Considérant que les conclusions de ce rapport ont été votées à l'unanimité des membres de la CLECT le 14 septembre 2017 ;

Il vous est proposé :

- de valider le contenu du rapport définitif de la CLECT du 14 septembre 2017 (joint en annexe) ;
- de valider les montants des attributions de compensation définitives avec effet au 1er janvier 2016 (joint en annexe).

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitre Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **4 OCT. 2017**

SERVICES COMMUNS
Prélèvement sur AC 2017

	Attribution de compensation provisoire 2017	Service commun CEP Montant participation Année 2016	Service commun ADS Montant participation Année 2015	Service commun ADS Montant participation Année 2016	Montant des services communs prélevé sur AC 2017	Attribution de compensation provisoire au 29 sept. 2017
Argentré-du-Plessis	764 424 €	292 €	4 830 €	8 640 €	13 762 €	750 662 €
Availles sur Seiche	16 058 €	- €	400 €	1 332 €	1 732 €	14 326 €
Bais	125 501 €	146 €	2 320 €	4 842 €	7 308 €	118 193 €
Balazé	45 365 €	155 €	2 000 €	3 528 €	5 683 €	39 682 €
Bréal-sous-Vitré	48 804 €	45 €	70 €	1 278 €	1 393 €	47 411 €
Brielles	- €	46 €	1 450 €	882 €	2 378 €	2 378 €
Champeaux	9 101 €	33 €			33 €	9 068 €
La Chapelle-Erbrée	5 576 €	- €			- €	5 576 €
Châteaubourg	2 299 529 €	431 €	17 980 €	30 906 €	49 317 €	2 250 212 €
Châtillon-en-Vendelais	217 198 €	115 €	2 720 €	4 932 €	7 767 €	209 431 €
Cornillé	147 436 €	62 €	1 520 €	3 384 €	4 966 €	142 470 €
Domagné	237 034 €	135 €	6 560 €	7 362 €	14 057 €	222 977 €
Domalain	64 756 €	132 €	1 440 €	4 932 €	6 504 €	58 252 €
Drouges	24 881 €	- €	140 €	558 €	698 €	24 183 €
Erbrée	37 492 €	113 €	2 420 €	7 020 €	9 553 €	27 939 €
Étrelles	326 770 €	177 €	2 340 €	8 964 €	11 481 €	315 289 €
Gennes-sur-Seiche	18 864 €	- €			- €	18 864 €
La Guerche de Bretagne	1 484 939 €	- €	3 520 €	6 462 €	9 982 €	1 474 957 €
Landavran	- €	45 €			45 €	45 €
Louvigné-de-Bais	510 716 €	115 €	1 580 €	6 498 €	8 193 €	502 523 €
Marpiré	35 654 €	- €	360 €	3 222 €	3 582 €	32 072 €
Mecé	2 715 €	- €	840 €	1 584 €	2 424 €	291 €
Mondevert	38 978 €	54 €	1 260 €	2 286 €	3 600 €	35 378 €
Montautour	25 333 €	18 €			18 €	25 315 €
Montreuil-des-Landes	27 320 €	16 €			16 €	27 304 €
Montreuil-sous-Pérouse	215 416 €	72 €	1 200 €	2 916 €	4 188 €	211 228 €
Moulins	52 402 €	47 €	660 €	1 422 €	2 129 €	50 273 €
Moussé	6 113 €	- €			- €	6 113 €
Moutiers	51 950 €	- €	750 €	2 952 €	3 702 €	48 248 €
Le Pertre	103 180 €	96 €	1 220 €	5 130 €	6 446 €	96 734 €
Pocé-les-Bois	23 227 €	82 €	1 450 €	3 618 €	5 150 €	18 077 €
Princé	- €	- €			- €	- €
Rannée	2 527 €	- €	960 €	3 222 €	4 182 €	1 655 €
Saint-Aubin-des-Landes	241 366 €	62 €	500 €	2 556 €	3 118 €	238 248 €
Saint-Christophe-des-Bois	38 638 €	38 €			38 €	38 600 €
Saint-Didier	35 706 €	128 €	3 940 €	5 454 €	9 522 €	26 184 €
Saint-Germain-du-Pinel	2 263 €	59 €	1 060 €	5 274 €	6 393 €	4 130 €
Saint-Jean-sur-Vilaine	50 642 €	75 €	1 840 €	4 428 €	6 343 €	44 299 €
Saint-M'Hervé	55 669 €	94 €	1 840 €	5 004 €	6 938 €	48 731 €
La Selle-Guerchaise	2 075 €	11 €			11 €	2 064 €
Taillis	28 598 €	- €			- €	28 598 €
Torcé	139 404 €	76 €	940 €	6 552 €	7 568 €	131 836 €
Val-d'Izé	269 742 €	172 €	920 €	6 624 €	7 716 €	262 026 €
Vergéal	11 708 €	51 €	620 €	1 710 €	2 381 €	9 327 €
Visseiche	26 003 €	55 €	1 340 €	2 178 €	3 573 €	22 430 €
Vitré	8 518 450 €	- €	56 000 €	107 982 €	163 982 €	8 354 468 €
TOTAL	16 389 523 €	3 248 €	128 990 €	275 634 €	407 872 €	15 981 651 €

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Décision Modificative n°3 (7.1.3)

Le Président expose:

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de «Vitré communauté»;

Vu la délibération n° DC 2017-032 du 17 mars 2017 portant approbation des budgets primitifs 2017,

Considérant les nécessaires adaptations du budget en cours de réalisation,

Il vous est proposé d'adopter les modifications suivantes sur les budgets primitifs 2017,

BUDGET PRINCIPAL (12099)				
Chapitre Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
012	64111	Dépenses de personnel	240 000,00 €	
		Transfert de la masse salariale du personnel des services communs compensé par prélèvement sur l'AC		
012	6217	Personnel affecté par la commune membre	10 000,00 €	
		Dans le cadre de la mutualisation, mise à disposition des personnels de la ville de Vitré vers Vitré Communauté		
65	6574	Subvention Fonctionnement Associations & autres	3 500,00 €	
		Décision DB 2017-037 du 22/05/2017 prévoit le versement à l'ADIL d'une subvention de 12500€. Le BP 2017 prévoyait 9000€, il convient d'augmenter la prévision budgétaire à hauteur de 12500€ soit +3500€		
65	6521	Déficit des Budgets Annexes	231 870,93 €	
		Opération comptable : Subvention d'équilibre du Budget Ateliers Relais suite à la mise en cohérence des régimes de provisions Vitré Co (Semi Budgétaire) / CCPG (Budgétaire)		
022	022	Dépenses imprévues	-253 500,00 €	
		Ajustement du budget		
023	023	Virement à la section d'investissement	-231 870,93 €	
		Opération comptable : Ajustement du budget		
Total Fonctionnement			0,00 €	0,00 €

Investissement				
021	021	Virement de la section de fonctionnement		-231 870,93 €
12099005	2313	Travaux Hors Programmes	-231 870,93 €	
		Opération comptable : Ajustement du budget		
Total Investissement			-231 870,93 €	-231 870,93 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

ATELIERS RELAIS (12108)				
Chapitre / Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
023	023	Virement à la section d'investissement	198 585,00 €	
68	6815	Dotations aux provisions	362 883,01 €	
		Opération comptable : Constatation du risque HMCE + MEDRIA au 12/09/2017 = Constitution de la provision		
78	7815	Reprise sur provisions pour risques et charges		131 012,08 €
		Opération comptable : Annulation de la provision semi budgétaire de Vitré Communauté (HMCE+MEDRIA)		
042	7815	Reprise sur provisions pour risques et charges		198 585,00 €
		Opération comptable : Annulation de la provision budgétaire de la CCPG (Traiteurs de Paris)		
77	774	Subventions exceptionnelles		231 870,93 €
		Opération comptable : Equilibre du budget via une subvention du budget principal		
Total Fonctionnement			561 468,01 €	561 468,01 €

Investissement				
15	15182	Autres provisions pour charges	198 585,00 €	
ZONE HAUT MONTIGNE (12101)				
Chapitre / Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
011	61521	Entretien de terrain	-20 000,00 €	
65	657358	Subv. fonctionnement Autres Gpmts SDE	20 000,00 €	
		Opération comptable : Changement d'imputation à la demande de la Trésorerie pour la participation au SDE		
Total Fonctionnement			0,00 €	0,00 €

ZONE EIC (12112)				
Chapitre / Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
011	61521	Entretien de terrain	-15 000,00 €	
65	657358	Subv. fonctionnement Autres Gpmts SDE	15 000,00 €	
		Opération comptable : Changement d'imputation à la demande de la Trésorerie pour la participation au SDE		
Total Fonctionnement			0,00 €	0,00 €

ZONE DE LA CHARDONNERET (12115)				
Chapitre / Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
011	61521	Entretien de terrain	-15 000,00 €	
65	657358	Subv. fonctionnement Autres Gpmts SDE	15 000,00 €	
		Opération comptable : Changement d'imputation à la demande de la Trésorerie pour la participation au SDE		
Total Fonctionnement			0,00 €	0,00 €

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Révision du Plan Climat Air Énergie Territorial de Vitré Communauté et démarche de labellisation Cit'ergie : Constitution d'un groupement de commandes (8.8.6)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28 ;
Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération du conseil communautaire du 7 juillet 2017 portant lancement de la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial et engagement dans la démarche Cit'ergie ;
Vu la délibération prise par le conseil municipal de Vitré le 21 septembre 2017 portant engagement dans la démarche Cit'ergie ;

Considérant la nécessité pour les deux collectivités d'être accompagnées dans cette démarche et de s'adjoindre les compétences d'un bureau d'études ;

Considérant par conséquent l'intérêt technique et financier d'avoir le même prestataire pour cet accompagnement, de mutualiser le marché à venir, et de mettre ainsi en place une convention de groupement de commandes spécifique à ce dossier entre Vitré Communauté et la ville de Vitré (cf. annexe) ;

Considérant que dans le cadre de la convention à signer Vitré Communauté procéderait aux mises en concurrence nécessaires et en assurerait la coordination, sans qu'une rémunération ne soit prévue, le marché s'exécutant ensuite selon les modalités fixées au cahier des charges et à la convention de groupement de commandes.

Considérant que chaque collectivité prendra en charge la moitié des honoraires du bureau d'études une fois déduite le/les subventions obtenue(s) ;

Il vous est proposé :

- **De valider les termes de la convention jointe en annexe ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention.**

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **- 4 OCT. 2017**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

**- Marché de débroussaillage de la voie verte Vitré - Fougères :
non application des pénalités de retard (1.7.2)**

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération n° 198 en date du 4 novembre 2016 approuvant la convention constitutive de groupement de commandes avec Fougères Communauté pour les travaux de débroussaillages de la voie verte ;

Vu la convention de groupement de commandes en date du 25 novembre 2016 ;

Vu le marché n° 2016VC2101 signé le 5 janvier 2017 et notifié le 11 janvier 2017 à l'Office Nationale des Forêts (O.N.F.) pour un montant de 16 480,00 € H.T. ;

Vu le Cahier des Clauses Particulières du marché, et notamment son article 11 qui prévoit des pénalités de retard journalières conformément aux stipulations de l'article 14.1 du C.C.A.G. Fournitures et Services ;

Vu l'article 3 de l'acte d'engagement qui indique que les prestations devaient être achevées pour le 15 avril 2017 au plus tard ;

Considérant que l'O.N.F. a sous-estimé l'importance du chantier, ce qui l'a obligé à sous-traiter l'abattage et l'évacuation des bois ;

Considérant les gênes supportées par le sous-traitant de l'O.N.F., qui n'avait pas fini sa mission lorsque l'entreprise COLAS, missionnée par SNCF via Nexity son mandataire, a démarré le 6 juin 2017 pour le démantèlement des rails, traverses et le dessouchage ;

Considérant que lors de la réunion sur site le 3 août 2017 en présence de Vitré Communauté et l'O.N.F., les prestations ont été jugées admissibles avec quelques réserves (enlèvement des branchages restants pour le 30 septembre 2017) ;

Il vous est proposé de renoncer à l'application des pénalités de retard à l'encontre de l'O.N.F. pour le marché n°2016VC2101.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **4 OCT. 2017**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77
Présents : 55
Abstention : 1
Votants (dont 8 pouvoirs) : 62

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre
le Conseil communautaire étant réuni à VITRE
après convocation légale,
Date de convocation : le 22/09/2017

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Béal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Bretagne Très Haut Débit : validation du zonage de la phase 2 (8.4.4)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération numéro 98 du 4 mai 2015 validant l'engagement financier de Vitré Communauté au projet Bretagne Très Haut Débit porté par Mégalis Bretagne ;

Considérant le projet Bretagne Très Haut Débit, porté par le syndicat mixte Mégalis Bretagne, permettant à tout le territoire breton d'avoir accès au très haut débit via le déploiement de fibre optique (FTTH) jusqu'à l'habitant ;

Considérant que les études techniques de la 1ère phase (2014-2018) du projet Bretagne Très Haut Débit sont terminées et que l'étape déploiement est en cours ;

Considérant la présentation faite en cours de séance, du zonage de la 2ème phase (2019-2023) du projet Bretagne Très Haut Débit ;

Il vous est proposé de valider l'ensemble du périmètre de cette 2ème phase et d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette affaire et son financement.

Il est procédé au vote :

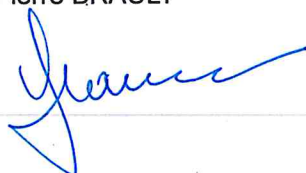
Abstention : 1 (Aude de LA VERGNE)

Nombre de votants : 62
• Nombre de voix pour : 62
• Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à la majorité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Étude de création d'un campus de proximité des métiers - Financement du poste de chef de projet (7.5.3)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la présentation du projet faite en réunion des Vice-présidents en date du 4 juillet 2016 ;

Considérant que, depuis janvier 2015, une réflexion est en cours visant à la création d'un campus des métiers s'inspirant du Campus E.S.P.R.I.T. Industries (Enseignement Supérieur Professionnalisation Recherche Innovation Technologies) de Redon ;

Considérant que ce projet agrège des acteurs des collectivités, agglomérations, de la région, du pays, de l'industrie CCI, entreprises, de l'emploi MEFF, SPE et de la formation au sens large. L'État est également présent par l'implication du Sous-préfet d'arrondissement et de la DIRECCTE ;

Considérant que les objectifs sont de :

- Renforcer l'adéquation entre offre de formation et attentes des entreprises et (futurs) actifs du territoire ;
- Disposer d'une offre locale de formation pour les jeunes de l'arrondissement ;
- Disposer d'une offre lisible ;
- Pouvoir réaliser un parcours bac-3 à bac +3 sur une même filière ;
- Faciliter l'innovation, tant sur le contenu des métiers préparés que sur les modalités de formation ;
- Acculturer les entreprises et les actifs à une logique de montée en compétences ;
- Faciliter les synergies entre acteurs du territoire, notamment organismes de formation et entreprises ;

Considérant que l'étude menée par les partenaires, dans le cadre du CPER (Contrat de Plan Etat Région) sur la thématique « Renforcer l'attractivité et la complémentarité des formations de l'arrondissement : étude de faisabilité d'un campus d'arrondissement » préconise de répondre à l'appel à projet « Programme d'Investissement d'Avenir », de poursuivre la structuration des acteurs et définir le contenu opérationnel du Campus ;

Considérant qu'à cette fin, il est proposé de créer un poste de chef de projet, recruté par la CCI et cofinancé par la Région Bretagne, Fougères Agglomération, Vitré Communauté, Couesnon Marches de Bretagne et la Communauté de communes du Pays de La-Roche-aux-Fées ;

Considérant que le budget de 90 000 € pour un an, engagerait Vitré Communauté à hauteur de 10 000 €, dont 5 000 € en 2017 et autant en 2018. Le reste du financement serait assuré par la CCI pour 30 000 €, la Région Bretagne à hauteur de 30 000 €, Fougères Agglomération pour 10 000 €, Couesnon Marches de Bretagne à hauteur de 5 000 € et la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées pour 5 000 € ;

Il vous est proposé :

- **D'attribuer une subvention de 10 000 € à la CCI d'Ille et Vilaine pour cofinancer un poste de chef de projet, sur une durée d'un an, visant au montage du dossier de création du Campus de Proximité des Métiers, sur les Pays de Fougères et Vitré ;**
- **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer une convention à cet effet, précisant le versement de 5 000 € en 2017 et 5 000 € en 2018.**

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- **Nombre de voix pour : 63**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77
Présents : 55
Votants (dont 8 pouvoirs) : 63

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre
le Conseil communautaire étant réuni à VITRE
après convocation légale,
Date de convocation : le 22/09/2017

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LÉBOUC donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- vente de 9 logements locatifs sociaux à Availles-sur-Seiche (3.2.2)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.443-7 du Code de la construction et de l'habitation (CCH) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la demande d'autorisation d'aliénation formulée par l'ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) ESPACIL Habitat concernant une partie de son patrimoine (9 logements) situé 1,3,5,7 rue Puits Geffrard et 2,4,6,8,10 rue des Lavandières à Availles-sur-Seiche ;

Vu la délibération du 21 octobre 2014, du conseil d'administration de ESPACIL Habitat par laquelle a été décidée cette vente ;

Considérant que ces logements ont été financés par l'intermédiaire de prêts attribués par la Caisse des Dépôts et Consignations (Prêts n°0854228 et 0584230) ;

Considérant que la Communauté de communes du Pays Guerchais, fusionnée avec Vitré Communauté au 1^{er} janvier 2014, s'était portée garant de ces emprunts dont le capital restant dû au 31/12/2017 est de 221 858 € ;

Il vous est donc proposé :

- **D'autoriser l'aliénation formulée par l'ESH ESPACIL Habitat concernant une partie de son patrimoine (9 logements) situé 1,3,5,7 rue Puits Geffrard et 2,4,6,8,10 rue des Lavandières à Availles-sur-Seiche ;**
- **D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.**

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **4 OCT. 2017**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ERELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHÉ DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHÉ DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHÉ DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHÉ, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- garantie d'emprunt - construction - réhabilitation parc locatif social (7.3.4)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5111-4 et les articles L 5216-1 et suivants ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 5 juillet 2007 portant engagement de garantir à 100% les emprunts sollicités par les opérateurs HLM auprès de la Caisse des Dépôts pour des opérations locatives sociales, et ce, sur l'ensemble du territoire (sauf sur les communes d'Argentré du Plessis, de Châteaubourg, et de Vitré) ;

Vu la délibération en date du 4 novembre 2016 approuvant définitivement le Programme Local de l'Habitat n°2 (2016-2022) ;

Vu la convention en date du 15 mai 2017 par laquelle Vitré Communauté a reçu délégation de compétence de l'Etat pour la gestion des aides publiques au logement (parc locatif social et parc privé relevant de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour une durée de 6 ans, sur la période 2017-2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission logement en date du 14 juin 2017 ;

Considérant que la Caisse des dépôts et consignations, distributeur exclusif des prêts en matière de logement locatif social, qu'il s'agisse de construction ou de réhabilitation, sollicite systématiquement un garant pour ces derniers ;

Considérant qu'il est proposé de poursuivre la politique de garanties d'emprunts de Vitré Communauté dans les mêmes conditions ;

Il est donc proposé aux membres du Conseil Communautaire :

- **De garantir à 100 % les emprunts sollicités par les opérateurs auprès de la Caisse des Dépôts pour des opérations locatives sociales, qu'il s'agisse de construction ou de réhabilitation et ce, sur l'ensemble du territoire, sauf sur les communes d'Argentré du Plessis, de Châteaubourg, de La Guerche-de-Bretagne et de Vitré ;**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents et accomplir toutes formalités qui s'avèreraient nécessaires à l'exécution de cette décision.**

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER. Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHAISE, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- garantie d'emprunt - Réhabilitation de 8 logements locatifs sociaux à Gennes-sur-Seiche (7.3.4)

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5111-4 et les articles L 5216-1 et suivants ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 5 juillet 2007 portant engagement de garantir à 100 % les emprunts sollicités par les opérateurs HLM auprès de la Caisse des Dépôts pour des opérations locatives sociales, et ce, sur l'ensemble du territoire (sauf sur les communes d'Argentré-du-Plessis, de Châteaubourg et de Vitré).

Vu la demande formulée par NEOTOA à Vitré Communauté, par courrier en date du 19 juillet 2017, de garantir un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts pour réaliser une opération de réhabilitation de 8 logements à GENNES-SUR-SEICHE « Rue des Forges » ;

Vu le Contrat de Prêt n° 66547 en annexe, signé entre NEOTOA, ci –après, l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations ;

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de VITRÉ COMMUNAUTE accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 84 175 € euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de Prêt N°66547, constitué de quatre lignes du Prêt. Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Vitré Communauté s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ce prêt.

Article 4 : Monsieur le Président de Vitré Communauté est autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

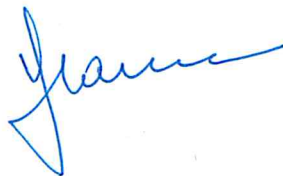
Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHAISE, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAHE : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Aire d'accueil des gens du voyage Val d'Izé : convention de gestion (8.5.7)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la convention en date du 23 septembre 2016 conclue entre Vitré Communauté et la Commune de Val d'Izé confiant à cette dernière la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (3 emplacements) située sur son territoire, pour une durée d'un an ;

Considérant la nécessité d'assurer une continuité dans l'accueil, la gestion et l'entretien des aires des gens du voyage ;

Il vous est proposé :

- De confier, pour une durée d'un an, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Val d'Izé à la Commune de Val d'Izé suivant les conditions inscrites dans la convention figurant en annexe ;
- D'autoriser le Président, ou le Vice-Président délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHAISE, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Aire d'accueil des gens du voyage Châteaubourg : convention de gestion (8.5.7)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la convention en date du 10 octobre 2016 conclue entre Vitré Communauté et la Commune de Châteaubourg confiant à cette dernière la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (5 emplacements) située sur son territoire, pour une durée d'un an ;

Considérant la nécessité d'assurer une continuité dans l'accueil, la gestion et l'entretien des aires des gens du voyage ;

Il vous est proposé :

- De confier, pour une durée d'un an, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Châteaubourg à la Commune de Châteaubourg suivant les conditions inscrites dans la convention figurant en annexe ;
- D'autoriser le Président, ou le Vice-Président délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

**- Piscines communautaires :
convention Départementale Natation Scolaire 2017-2018 (9.1.5)**

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la circulaire n° 2011-090 du 07-07-2011 relative à l'enseignement de la natation dans les premier et second degrés ;

Vu les programmes en vigueur ;

Vu le socle commun de connaissances et de compétences, et plus particulièrement les deux paliers d'évaluation ;

Considérant l'intérêt de l'apprentissage du « savoir nager » à l'école primaire ;

Il vous est proposé d'approuver la signature des conventions organisant les séances de natation scolaire dans chacun des trois équipements aquatiques communautaires, ci-jointes.

Il est procédé au vote :

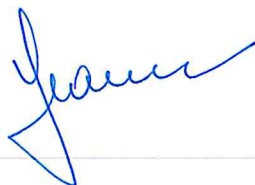
Abstention : 0

Nombre de votants : 63
• Nombre de voix pour : 63
• Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ERELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHÉ DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHÉ DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHÉ DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHÉ, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

MUTUALISATION :

Création du Service Commun "Finances, analyse et prévisions" (4.1.8)

Le Président expose :

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu le code général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.5211-4-2 ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu la délibération n°10 du Conseil communautaire du 20 janvier 2017 validant le Schéma de Mutualisation de Vitré Communauté ;

Vu l'avis favorable du comité technique de Vitré Communauté réuni le 8 juin 2017 ;

Vu l'inscription des crédits au budget de la Communauté d'Agglomération Vitré Communauté ;

Considérant la complémentarité des ressources au sein des services finances de la Ville de Vitré et de Vitré Communauté ;

Considérant l'objectif global de la mutualisation, d'amélioration de la qualité et de la performance de l'administration territoriale par une meilleure coordination, une plus grande continuité de services, une expertise approfondie ;

Considérant que les élus des entités concernées souhaitent améliorer la qualité de service autour des missions communes :

- . Participation à la définition des orientations financières ;
- . Élaboration et suivi des budgets principaux et des budgets annexes ;
- . Animation et pilotage de la fonction financière déconcentrée ;
- . Exécution comptable des dépenses et des recettes ;
- . Optimisation des ressources fiscales et des recettes ;
- . Gestion de la dette et de la trésorerie ;
- . Gestion du suivi financier des partenaires/satellites ;

Considérant que les élus de la Ville de Vitré, du CCAS et de Vitré Communauté souhaitent créer le service commun « Finances, analyse et prévisions », pour le 1er octobre 2017, pour une durée illimitée ;

Considérant que la participation au service commun fera l'objet d'une réfaction annuelle sur l'attribution de compensation versée par Vitré Communauté à la Ville de Vitré, selon la clef de répartition précisée dans la convention ;

Il vous est proposé de bien vouloir :

- **Valider la création d'un service commun « Finances, analyse et prévision » partagé entre Vitré Communauté, la Ville de Vitré et son CCAS ;**
- **Valider le projet de convention, joint en annexe et d'autoriser le Président de Vitré Communauté à la signer ;**
- **Autoriser le Président de Vitré Communauté à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;**
- **Autoriser le Président de Vitré Communauté à modifier le tableau des effectifs, joint en annexe.**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHAISE, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- MUTUALISATION : Création du Service Commun "Affaires juridiques, assemblées et commande publique" (4.1.8)

Le Président expose :

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)
Vu le code général des collectivités (CGCT) et notamment l'article L.5211-4-2 ;
Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;
Vu la délibération n°10 du Conseil communautaire du 20 janvier 2017 validant le Schéma de Mutualisation de Vitré Communauté ;
Vu l'avis favorable du comité technique de Vitré Communauté réuni le 8 juin 2017 ;
Vu l'inscription des crédits au budget de la Communauté d'Agglomération Vitré Communauté

Considérant la complémentarité des ressources au sein des services juridiques, assemblées et commande publique de la Ville de Vitré et de Vitré Communauté

Considérant l'objectif global de la mutualisation, d'amélioration de la qualité et de la performance de l'administration territoriale par une meilleure coordination, une plus grande continuité de services, une expertise approfondie ;

Considérant que les élus des entités concernées souhaitent améliorer la qualité de service autour des missions communes :

Pour les affaires juridiques

- . Assistance et conseil aux élus et auprès des services dans le cadre de l'élaboration des projets, des actes et sur les dossiers sensibles ;
- . Sensibilisation aux risques encourus ;
- . Contrôle de légalité interne en amont des actes ;
- . Rédaction d'actes (statuts, intérêt communautaire, arrêtés de délégations de fonction...) ;
- . Suivi des conventions dans le cadre d'un logiciel ;
- . Suivi des précontentieux et des contentieux ;
- . Elaboration et actualisation d'outils juridiques (modèles d'actes...) ;
- . Veille juridique sommaire et prospective ;

Pour la commande publique

- . Planification de la commande publique (suivi des échéances des marchés/accord cadres ou contrats de longue durée...) ;
- . Gestion administrative et juridique des procédures liées à une opération ;
- . Sélection et négociation avec les entreprises ;
- . Mise en place et suivi de conventions de groupements de commandes ;
- . Gestion administrative des marchés ;
- . Exécution financière et comptable des marchés (hors mandatement) ;
- . Centralisation des procédures d'achat des fournitures administratives, mobiliers, produits d'entretien (spécificités pour les piscines et la cuisine centrale) et assistance aux services pour les autres postes de dépenses et de ventes ;
- . Ventes aux enchères ;
- . Veille juridique sommaire et prospective ;

Pour les assemblées

- . Préparation et organisation des réunions des assemblées délibérantes (conseil municipal, conseil communautaire et Bureau communautaire) ;

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **4 OCT. 2017**

- . Suivi des décisions prises par les assemblées délibérantes (conseil municipal, conseil communautaire et Bureau communautaire) jusqu'à leur retour du contrôle de légalité ;
- . Tenue des registres des délibérations et décisions prises sur délégation du conseil municipal et du conseil communautaire ;
- . Préparation, organisation et suivi des réunions des Vice-présidents, du Bureau municipal et des conseils informels ;
- . Sécurisation des actes ;
- . Coordination de l'organisation des réunions des commissions dans le cadre d'un calendrier général regroupant les réunions de l'ensemble des instances de la Ville de Vitré, d'une part et de Vitré communauté, d'autre part. (L'organisation et le suivi des commissions resteront du ressort de chacune des directions.) ;

Considérant que les élus de la Ville de Vitré et de Vitré Communauté souhaitent créer le service commun « des affaires juridiques, des assemblées et de la commande publique », pour le 1er octobre 2017, pour une durée illimitée ;

Considérant que la participation au service commun fera l'objet d'une réfaction annuelle sur l'attribution de compensation versée par Vitré Communauté à la Ville de Vitré, selon la clef de répartition précisée dans la convention ;

Il vous est proposé de bien vouloir :

- Valider la création d'un service commun « des affaires juridiques, des assemblées et de la commande publique » partagé entre Vitré Communauté, la Ville de Vitré ;
- Valider le projet de convention, joint en annexe et d'autoriser le Président à la signer ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à modifier le tableau des effectifs, joint en annexe.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- MUTUALISATION : Création du Service Commun "Système d'information géographique" (4.1.8)

Le Président expose :

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

Vu le code général des collectivités (CGCT) et notamment l'article L.5211-4-2 ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu la délibération n°10 du Conseil communautaire du 20 janvier 2017 validant le Schéma de Mutualisation de Vitré Communauté ;

Vu l'avis favorable du comité technique de Vitré Communauté réuni le 8 juin 2017 ;

Vu l'inscription des crédits au budget de la Communauté d'Agglomération Vitré Communauté ;

Considérant la complémentarité des ressources au sein des services 'système d'information géographique' de la Ville de Vitré et de Vitré Communauté ;

Considérant l'objectif global de la mutualisation, d'amélioration de la qualité et de la performance de l'administration territoriale par une meilleure coordination, une plus grande continuité de services, une expertise approfondie ;

Considérant que les élus des entités concernées souhaitent améliorer la qualité de service autour des missions communes :

- . Recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter l'information géographique ;
- . Aider à la résolution de problématiques d'aménagement et de gestion d'un territoire via l'extraction, sous forme de cartes ou de tableaux, de synthèses utiles à la prise de décision ;
- . Assurer la mise en œuvre technique, administration et développement de l'information géographique ;
- . Collecter, intégrer et diffuser des données géographiques ;
- . Mettre en cohérence et structurer l'information géographique avec les bases de données existantes ;
- . Mise à jour et gestion des données et réalisation d'un dictionnaire des données disponibles (métadonnées) ;
- . Réaliser des cartes pour les services et extractions de données dans le cadre d'études ;
- . Assister la gestion foncière ;
- . Accompagner et assister les utilisateurs ;
- . Intervenir comme interlocuteur de la Région Bretagne / GéoBretagne ;

Considérant que les élus de la Ville de Vitré et de Vitré Communauté souhaitent créer le service commun « Système d'information géographique », pour le 1er octobre 2017, pour une durée illimitée ;

Considérant que la participation au service commun fera l'objet d'une réfaction annuelle sur l'attribution de compensation versée par Vitré Communauté à la Ville de Vitré, selon la clef de répartition précisée dans la convention ;

Il vous est proposé de bien vouloir :

- Valider la création d'un service commun « Système d'information géographique » partagé entre Vitré Communauté, la Ville de Vitré ;
- Valider le projet de convention, joint en annexe et d'autoriser le Président de Vitré Communauté à la signer ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à modifier le tableau des effectifs, joint en annexe.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77
Présents : 55
Votants (dont 8 pouvoirs) : 63

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre
le Conseil communautaire étant réuni à VITRE
après convocation légale,
Date de convocation : le 22/09/2017

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- MUTUALISATION : Création du Service Commun "Ressources humaines" (4.1.8)

Le Président expose :

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

Vu le code général des collectivités (CGCT) et notamment l'article L.5211-4-2 ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu la délibération n°10 du Conseil communautaire du 20 janvier 2017 validant le Schéma de Mutualisation de Vitré Communauté ;

Vu l'avis favorable du comité technique de Vitré Communauté réuni le 8 juin 2017 ;

Vu l'inscription des crédits au budget de la Communauté d'Agglomération Vitré Communauté ;

Considérant la complémentarité des ressources au sein des services ressources humaines de la Ville de Vitré et de Vitré Communauté ;

Considérant l'objectif global de la mutualisation, d'amélioration de la qualité et de la performance de l'administration territoriale par une meilleure coordination, une plus grande continuité de services, une expertise approfondie ;

Considérant que les élus des entités concernées souhaitent améliorer la qualité de service autour des missions communes :

- Participation à la définition et suivi de la mise en œuvre harmonisée de la politique RH (Ressources Humaines), accompagnement de la DG (Direction Générale) et des chefs de service dans l'organisation des services et la gestion des agents, gestion de la masse salariale ;
- Gestion des carrières : du recrutement à la retraite de l'agent, gestion administrative du personnel ;
- Gestion de la rémunération : Préparation, établissement bulletins de paie, indemnités élus, frais de déplacement, avantages sociaux, N4DS (déclaration des données sociales) ;
- Relations sociales : gestion des relations avec les institutions représentatives du personnel (Comité Technique (CT) – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ;
- Communication interne : revues internes, manifestations en lien avec le personnel (vœux, médailles, retraite) ;
- Santé-Prévention : aménagement, reclassement, document unique, réseau assistants de prévention ;
- Formation : plan de formation, mise en œuvre et suivi ;

Considérant que les élus de la Ville de Vitré, du CCAS et de Vitré Communauté souhaitent créer le service commun « Ressources humaines », pour le 1er octobre 2017, pour une durée illimitée ;

Considérant que la participation au service commun fera l'objet d'une réfaction annuelle sur l'attribution de compensation versée par Vitré Communauté à la Ville de Vitré, selon la clef de répartition précisée dans la convention ;

Il vous est proposé de bien vouloir :

- Valider la création d'un service commun « Ressources humaines » partagé entre Vitré Communauté, la Ville de Vitré et son CCAS ;
- Valider le projet de convention, joint en annexe et d'autoriser le Président de Vitré Communauté à la signer ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à modifier le tableau des effectifs, joint en annexe.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63
• Nombre de voix pour : 63
• Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Abstentions : 13 Votants (dont 8 pouvoirs) : 50	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- MUTUALISATION : Création du Service Commun "Informatique" (4.1.8)

Le Président expose :

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

Vu le code général des collectivités (CGCT) et notamment l'article L.5211-4-2 ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu la délibération n°10 du Conseil communautaire du 20 janvier 2017 validant le Schéma de Mutualisation de Vitré Communauté ;

Vu l'avis favorable du comité technique de Vitré Communauté réuni le 8 juin 2017 ;

Vu l'avis du bureau communautaire du 26 juin 2017 ;

Vu l'inscription des crédits au budget de la Communauté d'Agglomération Vitré Communauté ;

Considérant que Vitré Communauté réalise de nombreuses interventions informatiques auprès d'établissements publics locaux et de communes au travers de conventions de prestation de services ;

Considérant la complémentarité des ressources au sein des services informatiques de la Ville de Vitré et de Vitré Communauté ;

Considérant l'objectif global de la mutualisation, d'amélioration de la qualité et de la performance de l'administration territoriale par une meilleure coordination, une plus grande continuité de services, une expertise approfondie ;

Considérant que les élus des entités concernées souhaitent améliorer la qualité de service autour des missions communes :

- Pilotage des projets de développement des infrastructures (réseau, matériel informatique, téléphonique et de reprographie) et des solutions logicielles ;
- Soutien à la transformation numérique de l'administration (e-administration, outils métiers...) ;
- Administration des infrastructures informatique et téléphonique (serveurs, postes clients, téléphones fixes et mobiles) ;
- Accompagnement au déploiement du très haut débit ;
- Maintenance et installation informatique et téléphonique (hors acquisition matériel et logiciels et abonnement) ;
- Gestion des équipements informatiques des écoles primaires publiques ;

Considérant que les élus de la Ville de Vitré, du CCAS, de Vitré Communauté et de ses communes membres souhaitent créer le service commun « Informatique », pour le 1er octobre 2017, pour une durée illimitée ;

Considérant que la participation au service commun fera l'objet d'une réfaction annuelle sur l'attribution de compensation versée par Vitré Communauté à la Ville de Vitré, selon la clef de répartition précisée dans la convention ;

Il vous est proposé de bien vouloir :

- Valider la création d'un service commun « Informatique » partagé entre la Ville de Vitré et son CCAS, Vitré Communauté, ses communes membres et les établissements publics rattachés ;
- Autoriser le président à dénoncer les conventions de prestation de service existantes ;
- Valider le projet de convention, joint en annexe et d'autoriser le Président de Vitré Communauté à la signer ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- Autoriser le Président de Vitré Communauté à modifier le tableau des effectifs, joint en annexe.

Il est procédé au vote :

Abstentions : 13

Nombre de votants : 50

- Nombre de voix pour : 50
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à la majorité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- MUTUALISATION : mise à disposition (4.1.5)

Le Président expose :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 61 à 63 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment les dispositions applicables aux mises à disposition de plein droit dans le cadre de services communs ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu le code général des collectivités territoriales , notamment l'article 5211-4-2 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Considérant la mise en œuvre du schéma de mutualisation de Vitré Communauté et la création des services communs à compter du 1er octobre 2017 ;

Il vous est proposé d'accepter les mises à disposition suivantes et d'autoriser le Président à signer les conventions relatives à ces mises à disposition, avec effet au 1er octobre 2017 :

I / Mises à disposition sur autorisation

Collectivité ou établissement d'origine	Agent concerné	Grade ou emploi fonctionnel	Collectivité ou établissement d'accueil	Fonctions exercées dans le cadre de la mise à disposition	Quotité de travail dans la collectivité d'origine	Quotité de mise à disposition dans la collectivité d'accueil	Durée
Vitré Communauté	BRAULT Pierre	Administrateur hors classe, directeur général des services	Ville de VITRÉ	Directeur général des services	50%	50%	01/10/2017 au 30/09/2020
Vitré Communauté	BERGERE Olivier	Administrateur, directeur général adjoint des services	Ville de VITRÉ	Chargé de la mission d'évaluation	15%	15%	01/10/2017 au 30/09/2020
Vitré Communauté	BOURSERIE Loïc	Attaché	Ville de VITRÉ	Directeur adjoint éducation, sports, loisirs, affaires générales	52%	48%	01/10/2017 au 30/09/2020
Vitré Communauté	BROCHERIOUX Chrystèle	Attaché principal	Ville de VITRÉ	Directrice culture, tourisme et communication	58%	42%	01/10/2017 au 30/09/2020
Vitré Communauté	FELDMANN Stéphanie	Rédacteur	Ville de VITRÉ	Chargée de l'évènementiel	75%	25%	01/10/2017 au 30/09/2020

Vitré Communauté	BOILEAU- JACQUET Céline	Ingénieur principal	Ville de VITRÉ	Directrice adjointe aménagement du territoire, mobilité et logement	67%	33%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	MERRET Bertrand	Attaché principal, directeur général adjoint des services	Vitré Communauté	Directeur éducation, sports, loisirs et affaires générales	48%	52%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	MOY David	Ingénieur principal, directeur des services techniques	Vitré Communauté	Directeur des services techniques	70%	30%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	LECUYER Philippe	Ingénieur principal	Vitré Communauté	Directeur adjoint des services techniques	70%	30%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	HENRIO Rodrigue	Ingénieur principal	Vitré Communauté	Directeur aménagement du territoire, mobilité et logement	33%	67%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	ALLAIN Gwénolé	Attaché de conservation	Vitré Communauté	Directeur adjoint culture, communication, tourisme	42%	58%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	GERGAUD Véronique	Rédacteur	Vitré Communauté	Secrétariat de la direction générale des services	50%	50%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	GALLON Sylvie	Rédacteur	Vitré Communauté	Responsable du service des sports de la Ville de Vitré et chargée de la gestion administrative des animateurs sportifs, direction éducation, sports, loisirs et affaires générales	80%	20%	01/10/2017 au 30/09/2020
Ville de VITRÉ	SERRAND Arnaud	Adjoint administratif	Vitré Communauté	Réalisation de supports de communication (conception graphique, rédaction d'articles, gestion des informations sur le web), direction culture, tourisme, et communication	50%	50%	01/10/2017 au 30/09/2020

II / Mises à disposition de plein droit

Ville de VITRÉ	PERPINA Noyale	Rédacteur	Vitré Communauté	Gestionnaire marchés publics Direction des affaires juridiques, assemblées et commandes publiques	75%	25%	durée illimitée
Ville de VITRÉ	RIGOUSTE Isabelle	Rédacteur	Vitré Communauté	Gestionnaire marchés publics Direction des affaires juridiques, assemblées et commandes publiques	25%	75%	durée illimitée

Les modalités de ces mises à disposition sont réglées par voie de convention, jointes en annexe.
La rémunération, les cotisations et contributions afférentes, ainsi que les charges correspondant à l'article 6 du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 versées par Vitré Communauté sont remboursées par la Ville de Vitré pour la part du temps mis à disposition.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

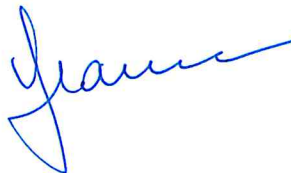
Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77
Présents : 55
Votants (dont 8 pouvoirs) : 63

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre
le Conseil communautaire étant réuni à VITRE
après convocation légale,
Date de convocation : le 22/09/2017

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017****- Modifications de postes - avancement de grade et promotion interne (4.1.5)**

Le Président expose :

Vu le décret n°87-1099, du 30 décembre 1997 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés ;
Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu le tableau des effectifs ;

Dans le cadre de la mutualisation et la création de services communs, avec de nouvelles responsabilités pour certains agents, **il vous est proposé la modification du tableau des effectifs, au 1er octobre 2017, sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire, afin de permettre la nomination de trois agents :**

Avancements de grade (suite à examen professionnel) :

service	Postes supprimés	Nombre de postes	Temps de travail	Postes créés	Nombre de poste	Temps de travail
Ressources humaines	Attaché	1	TC	Attaché principal	1	TC
Cohésion territoriale	Attaché	1	TC	Attaché principal	1	TC

Promotion interne (suite à examen professionnel) :

Ressources humaines	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	TC	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	TC
---------------------	--	---	----	--	---	----

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77
Présents : 55
Votants (dont 8 pouvoirs) : 63

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre
le Conseil communautaire étant réuni à VITRE
après convocation légale,
Date de convocation : le 22/09/2017

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Centre culturel de Vitré : convention de mise à disposition du service "Centre culturel" par la Ville de Vitré à Vitré Communauté (4.1.5)

Le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (notamment l'article L 5211-4-1 II) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Considérant que dans un souci de bonne organisation des services, il a été convenu, entre les parties, la mise à disposition du service « Centre culturel » de la ville de Vitré au profit de Vitré Communauté ;

Considérant que cette mise à disposition intervient dans le cadre de l'exercice de la compétence communautaire de diffusion culturelle (spectacles à destination des scolaires et accueil en résidence d'artistes) ;

Il vous est proposé :

- De bien vouloir valider la convention jointe ;
- D'autoriser le Président à la signer ainsi que toutes les pièces nécessaires à sa mise en application.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHAISE, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Modifications de postes au Conservatoire de musique et d'art dramatique : ajustement d'heures (4.1.5)

Le Président expose :

Vu le décret n°2012-437 du 29 mars 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération n° 144 du conseil communautaire du 7 juillet 2017 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les effectifs statutaires du Conservatoire, afin de tenir compte de la répartition des heures d'enseignement liée aux inscriptions des élèves dans les différentes disciplines ;

Il vous est proposé de modifier les postes suivants, à compter du 1er octobre 2017 :

grade	Nb de postes	Ancienne durée hebdomadaire de travail	Nb de postes	Nouvelle durée hebdomadaire de travail
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 12h	1	Temps non complet 13.75h
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 3.5h	1	Temps non complet 3.75h
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 17h	1	Temps non complet 18h
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 15h	1	Temps non complet 15.5h
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 10.5h	1	Temps non complet 11h
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 18h	1	Temps non complet 19h

Ces postes seront pourvus par voie statutaire, ou à défaut momentanément pourvus par des agents contractuels (article 3-2, loi du 26 janvier 1984 modifiée, vacance d'emploi non pourvu par un titulaire).

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63
• Nombre de voix pour : 63
• Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Mise à disposition d'un enseignant de violoncelle (4.1.5)

Le Président expose :

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 modifié ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Considérant que le besoin d'heures d'enseignement pour le violoncelle, pour l'année scolaire 2017/2018 est en augmentation au conservatoire de musique de Vitré Communauté, sans que ce besoin soit pérenne ;

Considérant que le Syndicat intercommunal pour l'enseignement de la Musique Rive Sud a quant à lui, moins de besoins pour la même discipline ;

Aussi, dans l'intérêt d'une bonne organisation entre collectivités, il est proposé, après accord de l'agent concerné :

- que le Syndicat intercommunal pour l'enseignement de la Musique Rive Sud mette à disposition partiellement, auprès de Vitré Communauté, Madame Catherine COURJAL, assistant d'enseignement artistique de 1ère classe titulaire, pour assurer l'enseignement de violoncelle, à raison de 4h 15 min par semaine, du 1er septembre 2017 au 7 juillet 2018 ;
- d'autoriser le Président à signer avec le Président du Syndicat intercommunal pour l'enseignement de la Musique Rive Sud, une convention, jointe en annexe, définissant les modalités de mise à disposition et de remboursement de la dépense engagée.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

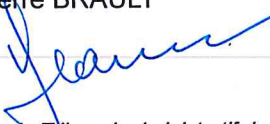
Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIÉ - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIÉ, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIÉ de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAME : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Indemnités de fonctions des élus (5.6.1)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2123-20, L 2123-24-1, L 5211-12 et L 5216-4 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération n°161 du 11 avril 2014 relative à l'élection du Président ;

Vu la délibération n°164 du 18 avril 2014 relative à l'élection des Vice-présidents ;

Vu la délibération n°165 du 18 avril 2014 relative à l'élection des membres du Bureau ;

Vu la délibération n°236 du 13 juin 2014 relative à l'élection de membres du Bureau ;

Vu la délibération n° 228 en date du 30 octobre 2015 fixant le nombre de Vice-présidents de la Communauté d'agglomération à 12 ;

Vu la délibération n° 229 du 30 octobre 2015 relative à l'élection de Vice-présidents ;

Vu la délibération n°230 du 30 octobre 2015 relative à l'élection de membres du Bureau ;

Vu la délibération n°280 du 11 décembre 2015 relative aux indemnités maximales du Président et des Vice-présidents ;

Vu la délibération n°108 du 24 juin 2016 relative aux indemnités maximales des membres du Bureau ayant reçu une délégation de fonction du Président ;

Vu la délibération n° 2017-057 du 17 mars 2017 relative aux indemnités de fonction du Président, des 12 Vice-présidents et des 4 conseillers communautaires ayant reçu une délégation de fonction du Président ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la Communauté d'agglomération de voter les taux qui, appliqués au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, déterminent les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Président, de Vice-présidents ET DE MEMBRES DU BUREAU AYANT REÇU UNE DÉLÉGATION DE FONCTION DU PRÉSIDENT ;

Considérant que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale, déterminée en additionnant l'indemnité maximale pour l'exercice effectif des fonctions du Président et les indemnités maximales pour l'exercice effectif des fonctions de Vice-président ;

Considérant qu'elles sont déterminées en appliquant, au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, les barèmes suivants (population des communautés d'agglomération comprise entre 50 000 et 99 999 habitants) :

- Président : 110 %
- Vice-présidents : 44 %

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le - 4 OCT. 2017

Il vous est proposé de :

- fixer, à compter du 1er octobre 2017, lesdites indemnités de la manière suivante :
 - Président : 32.46 %
 - Chaque Vice-président : 32.46 %
 - Chaque membre du Bureau ayant reçu une délégation de fonction du Président : 17.10 %

Vous trouverez, ci-dessous, le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil communautaire.

Tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil communautaire :

Nom et Prénom	Mandat	Pourcentage indice brut terminal
Pierre MEHAIGNERIE	Président	32.46 %
Dominique de LEGGE	1er Vice-président	32.46 %
Bernard RENOU	2nd Vice-Président	32.46 %
Teddy REGNIER	3ème Vice-président	32.46 %
Pierre DESPRES	4ème Vice-président	32.46 %
Jean-Noël BEVIÈRE	5ème Vice-président	32.46 %
Marie-Cécile DUCHESNE	6ème Vice-présidente	32.46 %
Louis MENAGER	7ème Vice-président	32.46 %
Thierry TRAVERS	8ème Vice-président	32.46 %
Nathalie CLOUET	9ème Vice-président	32.46 %
Dominique KERJOUAN	10ème Vice-président	32.46 %
Pascale CARTRON	11ème Vice-président	32.46 %
Henri MOUTON	12ème Vice-Président	32.46 %
Marie-Christine MORICE	Membre du Bureau titulaire d'une délégation de fonction du Président	17,10%
Michèle PRACHT	Membre du Bureau titulaire d'une délégation de fonction du Président	17,10%
Christian OLIVIER	Membre du Bureau titulaire d'une délégation de fonction du Président	17,10%
Christian STEPHAN	Membre du Bureau titulaire d'une délégation de fonction du Président	17,10%

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63
 • Nombre de voix pour : 63
 • Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le «3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 4 OCT. 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
--	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) (4.5)

Le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20 ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88 ;

Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du 1er alinéa de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 ;

Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés ;

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 modifié, portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu les arrêtés d'attribution du RIFSEEP aux fonctionnaires de l'Etat permettant la transposition aux fonctionnaires territoriaux ;

Vu la circulaire NOR RDFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel ;

Vu les délibérations instaurant un régime indemnitaire en date du 28 juin 2002, 13 mars 2004, 11 juin 2009, 18 septembre 2009, 20 mars 2010, 8 juillet 2011, 26 novembre 2011, 12 juillet 2013, 15 mars 2014 ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 3 novembre 2016 ;

Vu la délibération n°236 du conseil communautaire du 9 décembre 2016, instaurant l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle (IFSE) à compter du 1er janvier 2017 ;

Considérant que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale ;

Considérant que des collectivités versent directement à des agents de Vitré Communauté mis à disposition, un complément de rémunération, conformément au décret n°2008-580 du 18 juin 2008, en plus du remboursement de la rémunération à l'organisme d'origine ;

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **4 OCT. 2017**

Considérant qu'il est souhaité que ces compléments de rémunération soient intégrés dans leur rémunération et que les collectivités d'accueil remboursent à Vitré Communauté la rémunération totale chargée correspondant au temps mis à disposition ;

Il vous est proposé de modifier les montants des plafonds comme suit, pour permettre l'intégration de ces compléments de rémunération dans le régime indemnitaire, à compter du 1er octobre 2017 :

	Famille	Groupes de fonctions et cadres d'emplois	Plancher minimum annuel (€ brut)	Plafond maximum annuel (€ brut)	Minimum des plafonds réglementaires annuel (€ brut)
A+	Direction Générale	A1 - Direction Générale Administrateurs	8000	49980	49980
A	Direction	A1 - Direction Attachés Attachés de conservation P & B Conseillers APS Ingénieurs Professeurs enseignement artistique Psychologues	5000	22000	36210
A	Direction	A2 - Direction de pôle/d'axe Attachés Attachés de conservation P & B Conseillers APS Ingénieurs Professeurs enseignement artistique Psychologues	2400	20000	32130
A	Chefs de service	A3 - Chef de service ou de structure Attachés Attachés de conservation P & B Conseillers APS Ingénieurs Professeurs enseignement artistique Psychologues	2000	15000	25500
A	Chargé de mission/projet	A4 - Chargé de mission Attachés Attachés de conservation P & B Conseillers APS Ingénieurs Professeurs enseignement artistique Psychologues	900	10000	20400
B	Chefs de service	B1 - Chef de service ou de structure Animateurs Assistants socio-éducatifs Assistants conservation P&B Assistants d'enseignement artistique	2000	11000	11880

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 4 OCT. 2017

		Educateurs APS Rédacteurs Techniciens			
B	Responsable d'unité/coordonnateur d'équipe	B2 - Poste de coordonnateur Animateurs Assistants socio-éducatifs Assistants conservation P&B Assistants d'enseignement artistique Educateurs APS Rédacteurs Techniciens	300	10000	10560
B	Gestionnaire/chargé accompagnement/animateur	B3 - Poste d'instruction avec expertise, animation Animateurs Assistants socio-éducatifs Assistants conservation P&B Assistants d'enseignement artistique Educateurs APS Rédacteurs Techniciens	300	9500	10300
C	Fonctions avec expertise métier	C1 - Fonctions avec expertise métier Adjoints administratifs Adjoints administratifs logés pour nécessité absolue de service Adjoints d'animation Adjoints du patrimoine Adjoints techniques Adjoints techniques logés pour nécessité absolue de service Agents de maîtrise Agents sociaux Adjoints sociaux logés pour nécessité absolue de service ATSEM Opérateurs des APS	300 300 300 300	9200 7090 7090 7090	11340 7090 7090 7090
C	Fonctions d'exécution	C2 - Fonction d'exécution Adjoints administratifs Adjoints administratifs logés pour nécessité absolue de service Adjoints d'animation Adjoints du patrimoine Adjoints techniques Adjoints techniques logés pour nécessité absolue de service	250 250 250	5000 5000 5000	10800 6750 6750

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **4 OCT. 2017**

	Agents de maîtrise			
	Agents sociaux			
	Adjoints sociaux logés pour nécessité absolue de service	250	5000	6750
	ATSEM			
	Opérateurs des APS			

Hormis les plafonds de montants, tous les autres éléments de la délibération n°236 du conseil communautaire du 9 décembre 2016, instaurant l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle (IFSE) à compter du 1er janvier 2017, demeurent inchangés.

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63

- Nombre de voix pour : 63
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 55 Votants (dont 8 pouvoirs) : 63	L'an deux mille dix sept, le vingt neuf septembre le Conseil communautaire étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 22/09/2017
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Serge LAMY - ARGENTRE DU PLESSIS, Christophe DODARD - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Maryanick MEHAIGNERIE - BALAZE, Stéphane DOUBAIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Bernard GUAIS - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Annie RESTIF - CHATEAUBOURG, Jean-Yves TALIGOT - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Delphine DALLOT - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Pierre BILLOT - ERBREE, Laurent FESSELIER - ETRELLES, Joël MARQUET - LA CHAPELLE ERBREE, Pierre DESPRES - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Aymeric MASSIET du BIEST - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Xavier JEGU - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Dominique de LEGGE - LE PERTRE, Henri MOUTON - LOUVIGNE DE BAIS, Maurice BEAUGENDRE - MECE, Aline GOUPIL - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Georges GROUSSARD - PRINCE, Karine BODIN - RANNEE, Janine GODELOUP - ST AUBIN DES LANDES, Jean PITOIS - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Dominique KERJOUAN - ST M'HERVE, Marie-Françoise VERGER - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Thierry TRAVERS - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Brigitte ORHANT - VERGEAL, Clément DAGUIN - VISSEICHE, Pierre MEHAIGNERIE - VITRE, Anne CHARLOT - VITRE, Marie-Cécile DUCHESNE - VITRE, Jean-Pierre LEBRY - VITRE, Michèle PRACHT - VITRE, Hervé UTARD - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bertrand DAVID donne pouvoir à Teddy REGNIER, Marie-Christine MORICE donne pouvoir à Laurent FESSELIER, Sébastien FORTIN donne pouvoir à Jean-Yves TALIGOT, Gilbert GERARD donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Marie-Annick BOUQUAY donne pouvoir à Michèle PRACHT, Jeanine LEBouc donne pouvoir à Anne CHARLOT, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Marie-Cécile DUCHESNE, Anthony MOREL donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY

Etaient absents :

Christian POTTIER, Anne STEYER, Yves HISOPE, Martine LEGRAS, Thérèse MOUSSU, Christian STEPHAN, Pierre MELOT, Frédéric MARTIN, Jean-Yves BESNARD, Christine CLOAREC, Pascale GOZE, Paul LAPAUSE, Bruno MAISONNEUVE, Xavier PASQUER

Etaient également présents :

Monique PINCEPOTCHE de Domalain (suppléante), Annick DELEPINE de Louvigné-de-Bais (suppléante), Martine MANCEAU d'Erbrée (suppléante), Christophe FESSELIER de St Aubin-des-Landes (suppléant), Renée BRIAND de St Christophe-des-Bois (suppléante), Guénaëlle DUBOIS de Bréal-sous-Vitré (suppléante), Marie-Paule LAMOUREUX-DIARD de La Selle-Guerchaise (suppléante), Michel BOUVIER de Cornillé (suppléant), Béatrice BURESI de Châtillon-en-Vendelais (suppléante), Marie-Annick COUASNON de Champeaux (suppléante).

Pierre BRAULT : Directeur Général des Services, Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BABLEE-BOISRAMÉ : Responsable du service juridique et assemblées, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable du service Communication et Tourisme, Agnès AROT : Administration générale, Nathalie GRILLOT : Responsable du service Développement économique, Benoît HUBERT : Responsable du service Développement durable, Véronique MARIVIN : Responsable du service des Ressources humaines, Mathieu JEROME : Responsable du service Logement/Cadre de vie, Emmanuel JANVIER : chargé de mission Mutualisation, Yoann MAYEUX : Responsable du service informatique, Céline PELLETIER : Responsable du service de la commande publique.

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- Modification d'un représentant de Vitré Communauté au Comité unique de programmation (5.3.1)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération de Vitré Communauté du 13 mars 2015 désignant des représentants de Vitré Communauté au Comité unique de programmation ;

Vu la délibération de Vitré Communauté du 3 juillet 2015 désignant les représentants suppléants de Vitré Communauté au Comité unique de programmation ;

Considérant la révision en cours du contrat de partenariat et la possibilité ouverte aux EPCI de revoir leur représentation au sein de ce comité unique de programmation ayant la charge de sélectionner les projets pouvant bénéficier de financements au titre du Contrat de Partenariat 2014-2020 et du programme LEADER ;

Il vous est proposé la modification suivante :

- **représentant titulaire: Bernard RENOU, Vice-président en charge des finances,**
- **représentant suppléant: Thierry TRAVERS.**

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 63
• Nombre de voix pour : 63
• Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à Vitré le 3 octobre 2017,

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Pierre BRAULT



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Acte transmis en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le

- 4 OCT. 2017